

## GLOSSAIRE DE SEMANTIQUE

Ce glossaire somme les glossaires de Rastier 1987, 1989, 1994 et 2001*a*. Nous avons marqué d'un astérisque des propositions d'entrées, d'un <sup>c</sup> les compléments proposés à une entrée déjà existante.

<i>Acception</i>	sémème dont le sens comprend des sèmes afférents socialement normés.
<i>Actant</i>	site d'un groupement ou complexe sémique comprenant un sème casuel.
<i>Acteur</i>	unité du niveau événementiel de la dialectique, composée d'une molécule sémique à laquelle sont associés des rôles.
<i>Actualisation</i>	opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte.
<i>Afférence</i>	inférence permettant d'actualiser un sème afférent.
<i>Agoniste</i>	type constitutif d'une classe d'acteurs ; les agonistes relèvent du niveau agonistique de la dialectique.
<i>Allotopie</i>	relation de disjonction exclusive entre deux sémèmes (ou deux complexes sémiques) comprenant des sèmes incompatibles ; par extension, rupture d'isotopie.
<i>Anisotope</i>	se dit, relativement à une isotopie, d'un sémème dépourvu du sème isotopant, et de tout sème incompatible avec lui.
<i>Assimilation</i>	actualisation d'un sème par présomption d'isotopie.
<i>Cas (sémantique)</i>	relation sémantique entre actants. Primitives sémantiques de méthode, les cas ne se confondent pas avec les fonctions syntaxiques.

<i>Champ générique</i>	groupe de genres qui contrastent, voire rivalisent dans un champ pratique : par exemple, au sein du discours littéraire, le champ générique du théâtre se divisait en comédie et tragédie ; au sein du discours juridique, les genres oraux constituent un champ générique propre (réquisitoire, plaidoirie, sentence).
<i>*Champ lexical</i>	classe de lexèmes située au niveau du système lexical. Un champ lexical est obtenu par recollement de taxèmes en faisant abstraction des domaines et des situations.
<i>Champ sémantique</i>	ensemble des classes sémantiques minimales (taxèmes) mises en jeu dans une tâche.
<i>Chronotope</i>	fond sémantique constitué par la récurrence d'un même sème temporel ; isotopie temporelle.
<i>Classème</i>	ensemble des sèmes génériques d'un sémème.
<i>Cohérence</i>	unité d'une séquence linguistique, définie par ses relations avec son entour.
<i>Cohésion</i>	unité d'une séquence, définie par ses relations sémantiques internes.
<i>Complexe sémique</i>	structure sémantique temporaire qui résulte de l'assemblage des sémies dans le syntagme (par activation et inhibitions de sèmes, mises en saillance et délétions, ainsi que par afférence de sèmes casuels). Au palier textuel, les complexes sémiques analogues sont considérés comme des occurrences de la même molécule sémique.
<i>Composant</i>	trait sémantique. On distingue deux sortes de composants, les sèmes et les primitives.
<i>Composante</i>	instance systématique qui, en interaction avec d'autres instances de même sorte, règle la production et l'interprétation des suites linguistiques. Pour le plan du contenu, on distingue quatre composantes : thématique, dialectique, dialogique et tactique.
<i>Configuration</i>	forme d'organisation du palier mésosémantique (ex. le dialogue, la description) naguère répertoriée comme une figure non trope.
<i>Connexion</i>	relation entre deux sémèmes appartenant à deux isotopies

génériques différentes.

<i>Connexion métaphorique</i>	connexion entre sémèmes lexicalisés, telle qu'il y ait une relation d'incompatibilité entre au moins un de leurs traits génériques, et une relation d'identité entre au moins un de leurs traits spécifiques.
<i>Connexion symbolique</i>	connexion entre deux sémèmes (ou complexes sémiqes) telle qu'à partir d'un sémème (ou d'un complexe) lexicalisé, on puisse lexicaliser un autre sémème (ou complexe).
<i>Contenu</i>	plan du texte ou de la performance sémiotique constitué par l'ensemble des signifiés.
<i>Contexte</i>	pour une unité sémantique, ensemble des unités qui ont une incidence sur elle (contexte actif), et sur lequel elle a une incidence (contexte passif). Le contexte connaît autant de zones de localité qu'il y a de paliers de complexité. Au palier supérieur, le contexte se confond avec la totalité du texte.
<i>Dialecte</i>	langue fonctionnelle — ou langue considérée en synchronie, par opposition à la langue historique.
<i>Dialectique</i>	composante sémantique qui articule la succession des intervalles dans le temps textuel, comme les états qui y prennent place et les processus qui s'y déroulent.
<i>Dialogique</i>	composante sémantique qui articule les relations modales entre univers et entre mondes ; sa description rend compte de l'énonciation représentée.
<i>Dimension</i>	1. classe de sémèmes de généralité supérieure, indépendante des domaines. Les dimensions sont groupées en petites catégories fermées (ex : //animé// vs //inanimé//). Les évaluations relèvent des dimensions sémantiques. 2. trait sémantique caractérisant une grandeur non différentielle : motif, noyau sémantique, thème, topos.
<i>Discours</i>	ensemble d'usages linguistiques codifiés attaché à un type de pratique sociale. Ex. : discours juridique, médical, religieux.
<i>Dissimilation</i>	actualisation de sèmes afférents opposés dans deux occurrences du

même sémème, ou dans deux sémèmes parasyonymes.

<i>Domaine</i>	groupe de taxèmes lié à une pratique sociale. Il est commun aux divers genres propres au discours qui correspond à cette pratique. Dans un domaine déterminé il n'existe généralement pas de polysémie.
<i>Dominance</i>	une isotopie en domine une autre si elle contient les marques de l'énonciation représentée et/ou si elle détermine l'impression référentielle. V. hiérarchie.
<i>Ductus</i>	particularisant un énonciateur, il permet de caractériser son style sémantique par des rythmes et des tracés propres des contours de formes.
<i>Emploi</i>	sémème dont le sens comprend des sèmes afférents localement normés ou idiolectaux.
<i>Entour</i>	ensemble des phénomènes sémiotiques associés à un passage ou à un texte ; plus généralement, contexte non linguistique, incluant les conditions historiques.
<i>Entrelacées</i>	se dit d'isotopies lexicalisées dont les sémèmes alternent dans des séquences inférieures à la dimension de la période – de l'énoncé.
<i>Fonction (dialectique)</i>	interaction typique entre acteurs.
<i>Fond sémantique</i>	ensemble des faisceaux d'isotopies sur lesquelles se détachent les formes sémantiques.
<i>Forme sémantique</i>	groupement stable de sèmes spécifiques articulés par des relations structurales ; ex. molécule sémique.
<i>Genre</i>	programme de prescriptions (positives ou négatives) et de licences qui règlent la production et l'interprétation d'un texte. Tout texte relève d'un genre et tout genre, d'un discours. Les genres n'appartiennent pas au système de la langue au sens strict, mais à d'autres normes sociales.
<i>Grammème</i>	morphème appartenant à une classe fortement fermée, dans un état synchronique donné. Ex. : <i>donc</i> , <i>-ir</i> (dans <i>courir</i> ).

<i>Herméneutique</i>	théorie de l'interprétation des textes. Issue historiquement de la tâche d'établissement des textes anciens, l'herméneutique philologique établit le sens des textes, en tant qu'il dépend de la situation historique dans laquelle ils ont été produits. Quant à l'herméneutique philosophique, indépendante de la linguistique, elle cherche à déterminer les conditions transcendantales de toute interprétation.
<i>Herméneutique matérielle</i>	forme pleine de l'herméneutique philologique.
<i>Hétéronomie</i>	disparité des normes à l'œuvre au sein d'un texte ou, plus généralement, d'une performance sémiotique.
<i>Hierarchie</i>	évaluation relative, dans un univers sémantique, des diverses classes définissant des isotopies génériques ; traditionnellement, dans une métaphore, le comparé jouit d'une évaluation supérieure au comparant.
<i>Idiolecte</i>	usage d'une langue et d'autres normes sociales propre à un énonciateur.
<i>Imagisation</i>	appariement entre un signifié et une image mentale.
<i>Impression référentielle</i>	représentation mentale contrainte par l'interprétation d'un passage ou d'un texte. Cette représentation peut se définir comme un simulacre multimodal.
<i>*Inférence privative</i>	transformation interprétative de la structuration (polaire, graduelle, équipollente) d'une dimension en structuration privative, généralement par application de la catégorie évaluative.
<i>Interprétant</i>	unité du contexte linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique pertinente entre des unités reliées par un parcours interprétatif.
<i>Interprétation</i>	assignation d'un sens à un passage ou à un texte.
<i>Intersémantique</i>	sémantique qui traite des rapports entre textes (ex. : la citation).

<i>Isonomie</i>	régularité systématique. V. hétéronomie.
<i>Isosémie</i>	isotopie prescrite par le système fonctionnel de la langue (ex. : accord, rection).
<i>Isotopant</i>	se dit d'un sème dont la récurrence induit une isotopie.
<i>'Isotopie sémantique</i>	effet de la récurrence d'un même sème. Les relations d'identité entre les occurrences du sème isotopant induisent des relations d'équivalence entre les sémèmes qui les incluent.  On distingue des isotopies :  1. <i>homosystématiques</i> (taxémique, domaniale, dimensionnelle) 2. <i>hétérosystématiques</i> , qui mettent en relation des zones non connexes de divers degrés d'abstraction. Dans ce cas, la définition par récurrence de sèmes n'est pas opératoire.
<i>Lecture</i>	résultat de l'interprétation de texte. Transcrite, une lecture est un texte produit par transformation d'un texte-source, qu'il est censé décrire, scientifiquement ou non. On distingue la lecture descriptive, qui stipule les traits sémantiques actualisés dans le texte ; la lecture productive, qui en ajoute ; et la lecture réductive, qui en néglige.
<i>Lexème</i>	morphème appartenant à une ou plusieurs classes faiblement fermées, dans un état synchronique donné. Ex. : cour- dans <i>courir</i> .
<i>Lexie</i>	groupement stable de morphèmes, constituant une unité fonctionnelle.
<i>Logico-grammaticale (problématique)</i>	définissant la signification comme une relation de représentation, elle privilégie le signe et la proposition et pose donc les problèmes de la référence et de la vérité, fussent-elles fictionnelles ; elle rapporte les faits de langage aux lois de la pensée rationnelle et se centre sur la cognition.
<i>Macrogénérique</i>	relatif à une dimension sémantique.
<i>Méréomorphisme</i>	relation entre les parties d'un texte qui présentent de manière compacte et locale des formes amplifiées ailleurs de manière globale

et diffuse ; par exemple, des configurations codifiées comme la description initiale, la parabole, le rêve annonciateur, sont transposées dans la suite du texte par d'autres formes plus étendues.

<i>Mésogénérique</i>	relatif à un domaine sémantique.
<i>Métamorphisme</i>	Transformation thématique, dialectique (narrative), dialogique (modale, selon les « points de vue » et les « positions de parole ») ou tactique-positionnelle.
<i>Microgénérique</i>	relatif à un taxème.
<i>Mode génétique</i>	réglé par le genre, voire le style, il détermine ou du moins contraint la production du texte ; il est lui-même contraint par la situation et la pratique.
<i>Mode herméneutique</i>	mode d'organisation qui régit les parcours d'interprétation.
<i>Mode mimétique</i>	mode d'organisation qui détermine le régime d'impression référentielle du texte.
<i>Molécule sémique</i>	groupement stable de sèmes, non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier. Par exemple, un thème ou un acteur sont constitués par des molécules sémiques.
<i>Monde</i>	ensemble des complexes sémiques associés à un acteur et modalisés de même dans un intervalle de temps textuel.
<i>Morphème</i>	signe minimal, indécomposable dans un état synchronique donné. Par ex. : <i>retropropulseurs</i> compte cinq morphèmes.
<i>Morphologies sémantiques</i>	fonds et formes sémantiques.
<i>*Morphologie sémantique</i>	solidarité entre un fond et une forme sémantique.
<i>Morphosémantique</i>	étude des formes sémantiques, et notamment des molécules sémiques. Par extension, étude des formes et des fonds sémantiques, ainsi que des rapports entre ces formes et ces fonds.

<i>Mot</i>	groupement de morphèmes complètement intégré.
<i>Motif</i>	structure textuelle complexe de rang macrosémantique, un motif peut comprendre des éléments thématiques, dialectiques (par changement d'intervalle temporel) et dialogiques (par changement de modalité). Par exemple, le motif du mort reconnaissant est une structure thématique et dialectique complexe, qui met en jeu des fonctions décès, bienfait, gratitude, ainsi que des acteurs humains. Ainsi le motif est un syntagme narratif stéréotypé, partiellement instancié par des topoï.
<i>Motif (TFS)</i>	principe d'unification sémantique d'une gestalt signifiante (mot, syntagme, proverbe, etc.).
<i>Niveau agonistique</i>	niveau de la dialectique constitué d'agonistes et de séquences. Seuls les récits comportent un tel niveau, hiérarchiquement supérieur au niveau événementiel.
<i>Niveau événementiel</i>	niveau de la dialectique constitué par des acteurs et des fonctions.
<i>*Noyau sémantique</i>	invariant de contenu (cf. <i>dimension</i> ) abstrait des acceptations d'une unité lexicale. On privilégie « sémantique » à « sémique » qui est problématique dans la mesure où l'abstraction des invariants à partir des acceptations émancipe l'analyse de ses conditions différentielles (classes de définition). Cf. <i>Motif</i> .
<i>Onomasiologie</i>	description qui part d'une unité du contenu pour étudier ses modes de lexicalisation. V. sémasiologie.
<i>Opération interprétative élémentaire</i>	v. actualisation, virtualisation, assimilation, dissimilation.
<i>Ordre herméneutique</i>	ordre des conditions de production et d'interprétation des textes. Il englobe les phénomènes de communication, mais dépasse les facteurs pragmatiques, en incluant les situations de communication codifiées, différées, et non nécessairement interpersonnelles. Il est inséparable des situations historique et culturelle de la production et de l'interprétation.



- Ordre paradigmatique* ordre de l'association codifiée. Une unité sémantique ne prend sa valeur que relativement à d'autres qui sont substituables avec elle et qui forment son paradigme de définition.
- Ordre référentiel* ordre qui détermine l'incidence du linguistique sur les strates non linguistiques de la pratique. Il participe à la constitution d'impressions référentielles.
- Ordre syntagmatique* ordre de la linéarisation du langage, dans une étendue spatiale et/ou temporelle. Il rend compte des relations positionnelles et des relations fonctionnelles. Ainsi, il est le site des relations contextuelles.
- Palier* degré de complexité. Les principaux paliers sont le morphème, le syntagme, la période, et le texte.
- Paratopie* relation entre les diverses lexicalisations partielles d'une même unité mésosémantique ou macrosémantique.
- Parcours interprétatif* suite d'opérations permettant d'assigner un ou plusieurs sens à un passage ou à un texte.
- \*Percept* Structure complexe du niveau actoriel de la dialectique. Un percept est constitué d'au moins deux formes ou morphologies qui se partagent la répartition du champ entre son centre et sa périphérie. Dans une métaphore, la relation comparant/comparé est un percept où le comparé occupe le centre et le comparant la périphérie. Dans une double hypallage, l'impossibilité de cette répartition crée un effet de multistabilité perceptive.
- Perception sémantique* construction et reconnaissance des formes sémantiques ; ces opérations sont réglées par des opérations de type perceptif.
- Période* unité textuelle composée de syntagmes qui entretiennent des relations de concordance obligatoires.
- Pertinence* activation d'un sème. On distingue trois sortes de pertinence (linguistique, générique ou situationnelle), selon que l'activation est prescrite par le système de la langue, le genre du texte, ou la pratique en cours.

<i>Philologie</i>	discipline qui établit et étudie les textes à tous les niveaux d'analyse, la philologie est le fondement de la linguistique. La philologie numérique traite des documents numérisés, y compris des textes multimédia.
<i>Phrase</i>	structure syntaxique d'un énoncé normé élémentaire.
<i>Poly-isotopie</i>	au sens restreint, propriété d'une suite linguistique comportant plusieurs isotopies génériques dont les sèmes isotopants sont en relation d'incompatibilité ; au sens large, propriété d'une suite comportant plus d'une isotopie.
<i>Pratique sociale</i>	activité codifiée, qui met en jeu des rapports spécifiques entre le niveau sémiotique (dont relèvent les textes), le niveau des représentations mentales, et le niveau physique.
<i>Praxéologie</i>	étude des performances sémiotiques dans leur relation avec les deux autres niveaux de la pratique, représentationnel et physique.
<i>Profil (TFS)</i>	Stabilisation d'un motif par détermination systématique (domaine, taxème). Les acceptions et les emplois d'une unité lexicale peuvent être considérés comme obtenus par profilage de son motif (quand il en porte un).
<i>Réalisme empirique</i>	dispositif mimétique instituant une impression référentielle de monde factuel.
<i>Réalisme transcendant</i>	dispositif mimétique instituant une impression référentielle de monde contrefactuel.
<i>Référence</i>	rapport entre le passage ou le texte et la situation où il est produit et interprété. Pour déterminer une référence, il faut préciser à quelles conditions un passage ou un texte induit une impression référentielle.

<i>*Répartition évaluative</i>	Répartition de l'effectif d'un taxème après application de la dimension évaluative. Cette répartition n'est généralement pas symétrique, la zone valorisée ayant un faible effectif sémémique.
<i>Réseau associatif</i>	ensemble des relations qui permettent d'identifier la récurrence d'une molécule sémique.
<i>Rhétorique/ herméneutique (problématique)</i>	problématique peu unifiée, de tradition rhétorique ou herméneutique, qui prend pour objet les textes, discours et performances sémiotiques complexes dans leur production et leur interprétation. Centrée sur la communication et plus généralement la transmission, elle entend déterminer ses conditions historiques et ses effets individuels et sociaux, notamment sur le plan artistique.
<i>Rôle</i>	valence dialectique élémentaire d'un acteur. Chaque fonction confère un rôle à chacun des acteurs qui y participent.
<i>Rythme sémantique</i>	correspondance réglée entre une forme tactique et une structure thématique, dialectique ou dialogique ; le chiasme en est un exemple simple.
<i>Sémantème</i>	ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème.
<i>Sémasiologie</i>	description qui part d'une unité de l'expression pour étudier ses significations attestées ou possibles. V. onomasiologie.
<i>Sème</i>	élément d'un sémème, défini comme l'extrémité d'une relation fonctionnelle binaire entre sémèmes. Le sème est la plus petite unité de signification définie par l'analyse. Ex. : /extrémité/ dans « tête ».
<i>°Sème afférent</i>	cf. tableau chapitre I 2.4.3.
<i>Sème générique</i>	élément du classème, marquant l'appartenance du sémème à une classe sémantique (taxème, domaine, ou dimension).
<i>°Sème inhérent</i>	cf. tableau chapitre I 2.4.3.
<i>Sème spécifique</i>	élément du sémantème opposant le sémème à un ou plusieurs sémèmes du taxème auquel il appartient. Ex. : /sexe féminin/ pour « femme ».

<i>Sémème</i>	contenu d'un morphème.
<i>Sémie</i>	signifié d'une lexie.
<i>Sens</i>	ensemble des sèmes inhérents et afférents actualisés dans un passage ou dans un texte. Le sens se détermine relativement au contexte et à la situation, au sein d'une pratique sociale.
<i>Séquence</i>	unité dialectique du niveau agonistique, constituée par homologation d'enchaînements isomorphes de fonctions.
<i>Signification</i>	signifié d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations. Toute signification est ainsi un artefact.
<i>Signifié</i>	contenu d'une unité linguistique. Dans le cas d'un morphème, le signifié est un sémème ; dans le cas d'une lexie, une sémie. Le signifié se décompose en sèmes.
<i>Sociolecte</i>	usage d'une langue fonctionnelle, propre à une pratique sociale déterminée.
<i>Style</i>	usage d'un sociolecte propre à un énonciateur ; norme idiolectale.
<i>Tactique</i>	composante sémantique qui rend compte de la disposition séquentielle du signifié, et de l'ordre (linéaire ou non) selon lequel les unités sémantiques à tous les paliers sont produites et interprétées.
<i>*Taxe</i>	concrétisation linguistique d'au moins deux signes mis en relation d'équivalence (parallélisme syntaxique, parataxe, disjonction, rime, etc.) et qui n'appartiennent pas à une même classe (taxème ou champ lexical).
<i><sup>c</sup>Taxème</i>	classe de sémèmes minimale du niveau de la norme. On distingue des taxèmes :  1— <i>discursifs</i> : homologués à des pratiques relevant d'un domaine (p. ex. les taxèmes où se définissent respectivement 'plateau <sub>1</sub> ' (//géographie//) et 'plateau <sub>2</sub> ' (//alimentation//)).  2— <i>intradiscursifs (génériques)</i> : signalant des variations au sein d'un

domaine (p. ex. {‘amour’, ‘haine’} dans la poésie lyrique et {‘amour’, ‘mariage’} dans le roman français de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.)

3 — *infradiscursif* : déterminés par l’incidence situationnelle (ex. {‘plate’, ‘gazeuse’} pour ‘eau’).

<i>*Taxie</i>	concrétisation linguistique, partielle ou intégrale, d’un taxème ou d’un champ lexical.
<i>Texte</i>	suite linguistique autonome (orale ou écrite) constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une pratique sociale attestée. Les textes sont l’objet de la linguistique.
<i>Thème (TFS)</i>	Grandeur positive intégratrice de profils et de motifs, et manifestant une tendance à se perpétuer dans le champ.
<i>Thème générique</i>	fond sémantique constitué par la récurrence d’un ou plusieurs sèmes génériques. Les thèmes génériques déterminent ainsi le « sujet » (topic) du texte en induisant par des faisceaux d’isotopies les impressions référentielles dominantes.
<i>Thème (spécifique)</i>	molécule sémique relevant du palier mésosémantique.
<i>Thématique</i>	composante sémantique qui rend compte des contenus investis, c’est-à-dire du secteur de l’univers sémantique mis en œuvre dans le texte.
<i>Topique</i>	étude des formes sémantiques stéréotypées.
<i>°Topos</i>	1. — <i>interne</i> : au sens général du terme, enchaînement récurrent d’au moins deux molécules sémiques ou thèmes. Cet enchaînement est un lien temporel typé pour les topoï dialectiques (narratifs) et un lien modal pour les topoï dialogiques (énonciatifs). Alors qu’un thème est récurrent au moins une fois dans le même texte, un topos réapparaît au moins une fois chez deux auteurs différents. 2. — <i>externe</i> : axiome normatif sous-tendant une afférence socialisée. Dans la théorie classique de l’argumentation, un topos

est ce sous quoi tombe une multiplicité d'enthymèmes. Ex. « La femme est un être faible » est un topos largement attesté. Il est explicité dans : « Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse » (Cinna, Racine).

3.— *symbolique* : connexion comparative normée entre deux molécules sémiques ou thèmes (par exemple : FLEURS → ETOILES dans la poésie lyrique).

*Transposition*

1. interne : changement de fond sémantique.
2. externe : passage entre deux textes, deux discours, deux langues, voire deux sémiotiques.

*Trans-sémiotique*

sémiotique qui entend rendre compte de plusieurs langages au moyen d'une théorie unique.

*Univers*

ensemble de propositions ou unités textuelles attribuées à un acteur de l'énoncé ou de l'énonciation représentée.

*Univers d'assomption*

partie d'un univers sémantique composée des propositions attribuées à un acteur de l'énoncé ou de l'énonciation représentée.

*Virtualisation*

neutralisation d'un sème, en contexte.